



Garde d'enfant non respectée

Par **nina26**, le **26/02/2008 à 13:34**

Bonjour !

Je suis la soeur d'une jeune femme qui ne sait plus où elle en est !!!

Depuis le mois de mai 2007, son ex à un droit de visite 1 week-end sur 2 et la moitié des vacances scolaires mais celui-ci ne vient que quand il a envie. Il est au chômage et ose lui répondre qu'il n'a pas le temps de venir le chercher.

De plus, il ne paie jamais la pension alimentaire et elle a du faire appel à un huissier pour faire une saisie sur ses droit au chômage. Elle ne sais plus quoi faire et en a assez d'une situation où elle ne peut rien prévoir.

Pourriez-vous me dire si elle a un recours auprès du JAF ou tout autre moyen de se défendre.
Par avance, merci.